

« Yes, il cale ! » : quand l'Etat se désengage de la sécurité publique ...

Une politique de sécurité publique digne de la République mêle prévention et répression.

Sur la ville de Chelles, plusieurs services, appliquant l'engagement politique de la majorité municipale, travaillent efficacement à prévenir les risques : CCAS, centres sociaux, éducateurs des rues, CAP (Clubs d'Animation Préadolescents), etc. Sans oublier la police municipale dont le rôle ne se résume pas à mettre des P.V. Mais, depuis quelques mois, sous les coups des crises financière et économique, le tissu social est de plus en plus mis à mal et les actes de violence et de délinquance augmentent. Les services municipaux de prévention ne suffisent pas à prévenir, à eux seuls, les actes délictueux.

En ces temps de plus en plus troublés, l'Etat, dans son obligation régaliennne d'assurer la sécurité publique, devrait logiquement renforcer son rôle et son action sur l'ensemble du territoire national. Malheureusement, il n'en est rien !

Depuis plusieurs années, le commissariat de Chelles, dont le territoire de compétence (les communes composant Marne et Chantieraine et Le Pin) **a été élargi à la commune de Villevaudé, a vu ainsi ses effectifs réduits, comme peau de chagrin.** D'environ 125 d'agents, en 2002, ceux-ci ne comptent plus aujourd'hui qu'une petite centaine. Pis, son état major vient d'être décapité avec les mutations conjointes du commissaire et de l'un de ses deux adjoints commandants ... Les remplaçants ne devant arriver au plus tôt qu'à l'automne prochain !

Aussi, la circonscription policière de Chelles est aujourd'hui l'une des plus mal loties de Seine-et-Marne en nombre d'habitants par policier, avec un ratio de 1 pour 625 habitants ; alors que des villes similaires présentent un ratio beaucoup plus

avantageux, comme Melun (1 agent pour 401 habitants) et Meaux (1 pour 435). Pourquoi une telle politique discriminatoire entre les communes ? Il est légitime de poser la question alors même que l'Etat se doit à l'égalité républicaine entre les territoires ? Taureau dans l'arène politique, le ministère de l'Intérieur serait-il allergique à certaines couleurs politiques ?

Le Commissariat de Chelles souffre donc d'un déficit chronique de policiers ... Un manque compensé par les effectifs de la police municipale, direz-vous. Eh bien non ! La police municipale collabore certes avec la police nationale, avec un vrai succès selon les statistiques préfectorales, mais elle n'a en aucun cas les prérogatives répressives de cette dernière, et ne peut, ni ne doit, se substituer à elle.

Face à cette situation dangereuse de travail « en flux tendu » pour la police nationale, **les élus, de droite comme de gauche, de la circonscription, Jean-Paul Planchou en tête, réclament depuis plusieurs années, que le commissariat retrouve un nombre justement proportionné de policiers nationaux** afin que ceux-ci puissent assurer dans de bonnes conditions leur mission de sécurité publique. **Le Parti Socialiste soutient pleinement cette démarche et se bat pour que la « désertification » territoriale, en matière de services publics, ne touche pas la sécurité des Chelloises et des Chellois.**

Ce combat est celui de tous les citoyennes et citoyens. Aussi, la section PS de Chelles appelle chacune et chacun d'entre vous à signer la pétition ci-dessous, en soutien actif à la démarche de nos élus locaux.

PETITION

Message à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,

OUI, avec le Parti Socialiste, je soutiens la demande des élus de la circonscription du commissariat de la Police Nationale de Chelles afin que ses effectifs augmentent et puissent assurer, et améliorer, dans des conditions décentes, la sécurité publique.

PRENOM/NOM :

SIGNATURE :

ADRESSE :

Merci de renvoyer ce coupon à : section PS de Chelles – BP 16 – 77500 Chelles cedex

Ou de le scanner et l'adresser à sectionchelles@laposte.net.